

UN BOOM MINIER TRAVERSE LE QUÉBEC :

PARLONS DES ATTEINTES AUX DROITS DES POPULATIONS LOCALES
ET À LA BIODIVERSITÉ

12 DÉCEMBRE | 13H | PAVILLON SHERBROOKE, UQAM



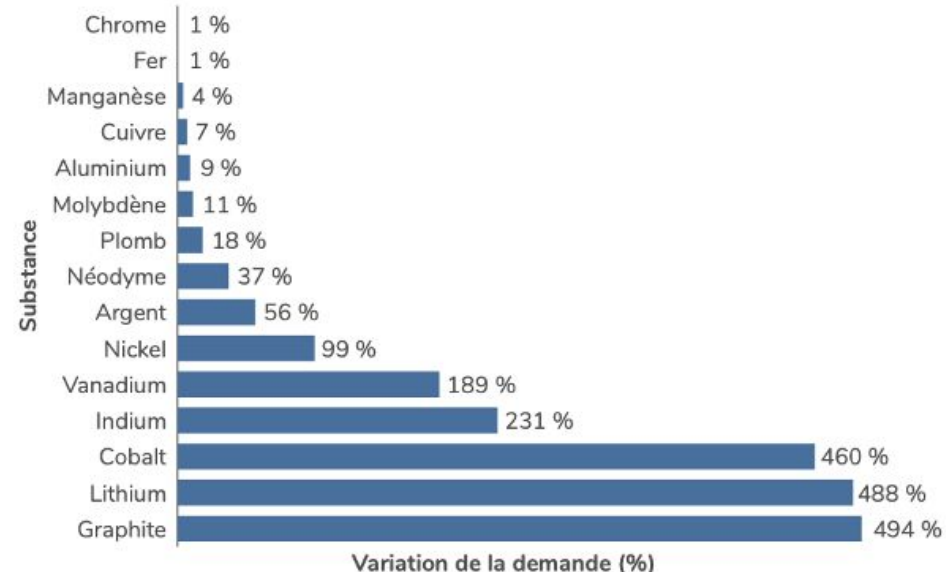
Plan de la présentation

- * Définitions, droits ancestraux, contexte et solutions
- * Historique de la mobilisation face au boom minier
- * Impacts des activités minières sur la nature
- * Barrières à la création d'aires protégées
- * Réalité de la Première Nation de Longue Pointe

Quelques définitions et éléments de contexte...

- **Claim minier** : Droit d'exploration exclusif de rechercher des substances minérales, titre de propriété tréfoncier, d'une superficie moyenne de 0,5 km²
(240 921 au Québec, en date du 4 octobre 2022)
- **Boom minier** : augmentation marquée du nombre de claims miniers émis sur une courte période
 - À l'échelle de la province de Québec : +40,6%
 - Lanaudière : +408%
 - Outaouais : +211%
 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine : +139%
 - Bas-St-Laurent : +87,5%
 - Laurentides : +71,2%
 - Estrie : +63,4%
 - Mauricie : +49,1%
- **Free mining** : Principe du libre accès aux ressources minières, enchâssé dans la *Loi sur les mines* depuis sa première version en 1864

Figure 1
Évolution de la demande pour les minéraux nécessaires à la transition énergétique 2018-2050



Source : United States Geological Survey, 2019, et Banque mondiale, 2020.

Figure 5

Répartition des dépenses en travaux d'exploration et de mise en valeur de gîtes minéraux selon la substance recherchée, Québec, 2020



Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête annuelle sur l'investissement minier*.

Mathieu André
Innu
1930'

Gabriel Commandant
Anicinape
1930'



« Quand le Blanc a voulu exploiter et détruire notre territoire, il n'a demandé de permission à personne, il n'a pas demandé aux Indiens s'ils étaient d'accord. »
An Antane Kapesh, *Eukuan nin matshi-manitu innuskueu*, 1976



Abolir la préséance de l'industrie minière au Canada : Respecter les droits ancestraux autochtones

- Les régimes miniers de libre accès aux ressources minières (*free mining*) sont contestés par des peuples autochtones à travers le Canada (avec succès !)
- En 2023 : surveiller la Première Nation Mitchikanibikok Inik contre le gouvernement du Québec
- Beaucoup de lois pour peu de respect envers les peuples autochtones...
- À titre d'exemple, voici quelques-unes de celles qui sont en vigueur au Québec
- Provincial
 - *Loi sur les mines*
 - *Loi sur la qualité de l'environnement*
 - *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables*
 - *Loi sur la conservation de la faune*
 - *Loi sur les terres du domaine de l'État*
 - *Loi sur l'aménagement durable des forêts*
 - *Loi sur le développement durable*
 - *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*
 - *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*
 - ...
- Fédéral
 - *Loi sur l'évaluation d'impact*
 - *Loi sur les pêches*
 - *Loi sur les espèces en péril*
 - *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires*
 - ...



Stratégie face au boom minier

1. **Instaurer un moratoire** sur l'attribution de nouveaux claims dans le sud du Québec afin de ne pas aggraver la situation, le temps de réviser les cadres actuels (a.304).
2. **Réviser les orientations gouvernementales du MAMH-MRNF régissant l'application des TIAM** afin de faciliter la protection des zones touristiques, des lacs et des milieux naturels valorisés (p.ex. : parcs régionaux, réserves fauniques, eau potable, eskers, terres agricoles, foresterie durable, etc.).
3. **Abroger l'article 246 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, et/ou réviser la Loi sur les mines** afin que Québec puisse révoquer des claims miniers pour des raisons d'intérêt public (a.82, 304, 304.1.1), comme la conservation des milieux naturels, la protection des populations et le respect des droits autochtones, incluant des claims se trouvant à l'intérieur de territoires désignés comme incompatibles avec l'activité minière (TIAM).



Solutions pour que la
transformation juste
ait meilleure mine

- **Réduction à la source** de l'empreinte matérielle
- Protection de l'**environnement**
- Respect des **populations locales** et aménagement du territoire
- Application du principe **pollueur-payeur**
- Justice **fiscale**



22 novembre 2022. Rencontre officielle avec la ministre des Ressources naturelles et des Forêts, Madame Maité Blanchette Vézina, à Québec

REGROUPEMENT DE
PROTECTION
DES
LACS
DE LA
**PETITE-
NATION**

LAC GAGNON | LAC SIMON | LAC-DES-PLAGES | LAC VICEROY | PETIT LAC PRESTON | LAC IROQUOIS | LAC LAFONTAINE | LAC DAoust | LAC DORÉ | LAC VERT



© Pierre Martel, Drone-images

102 JUILLET

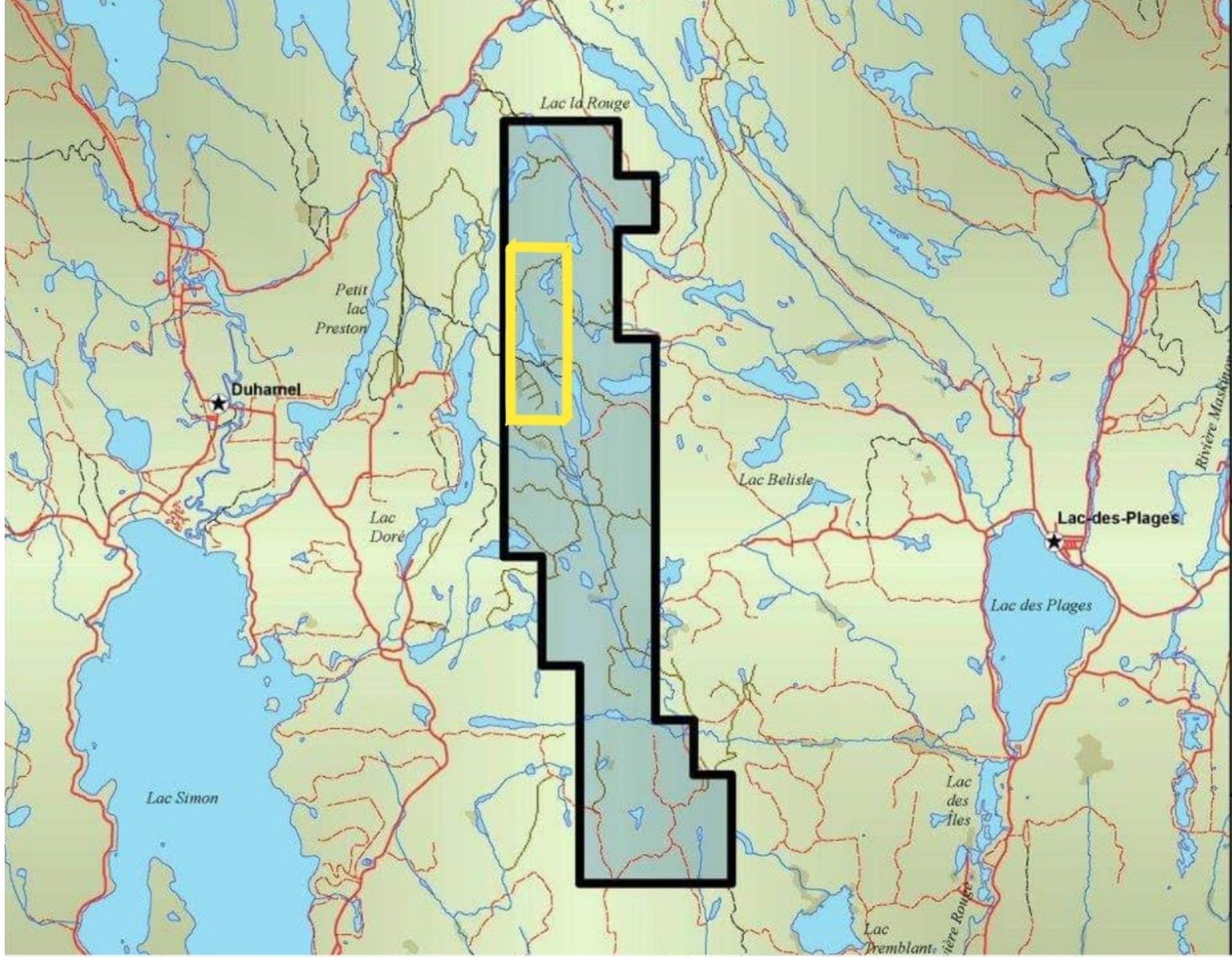
▲
**Mont
Trem**



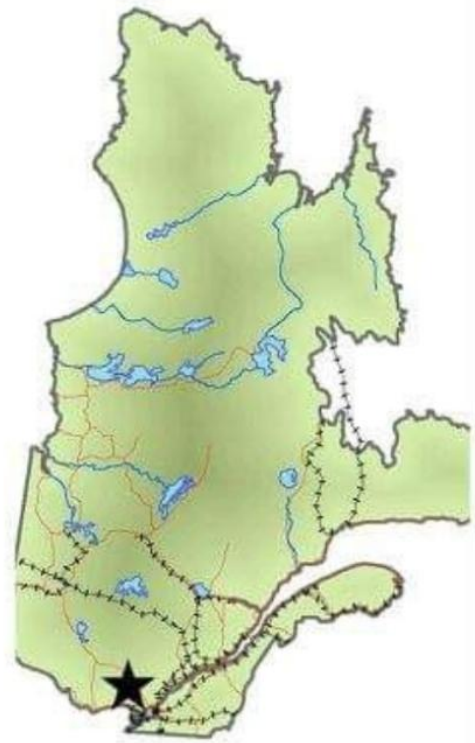

Petite Nation
Revenez sur terre

◀ **Ottawa**

Moi



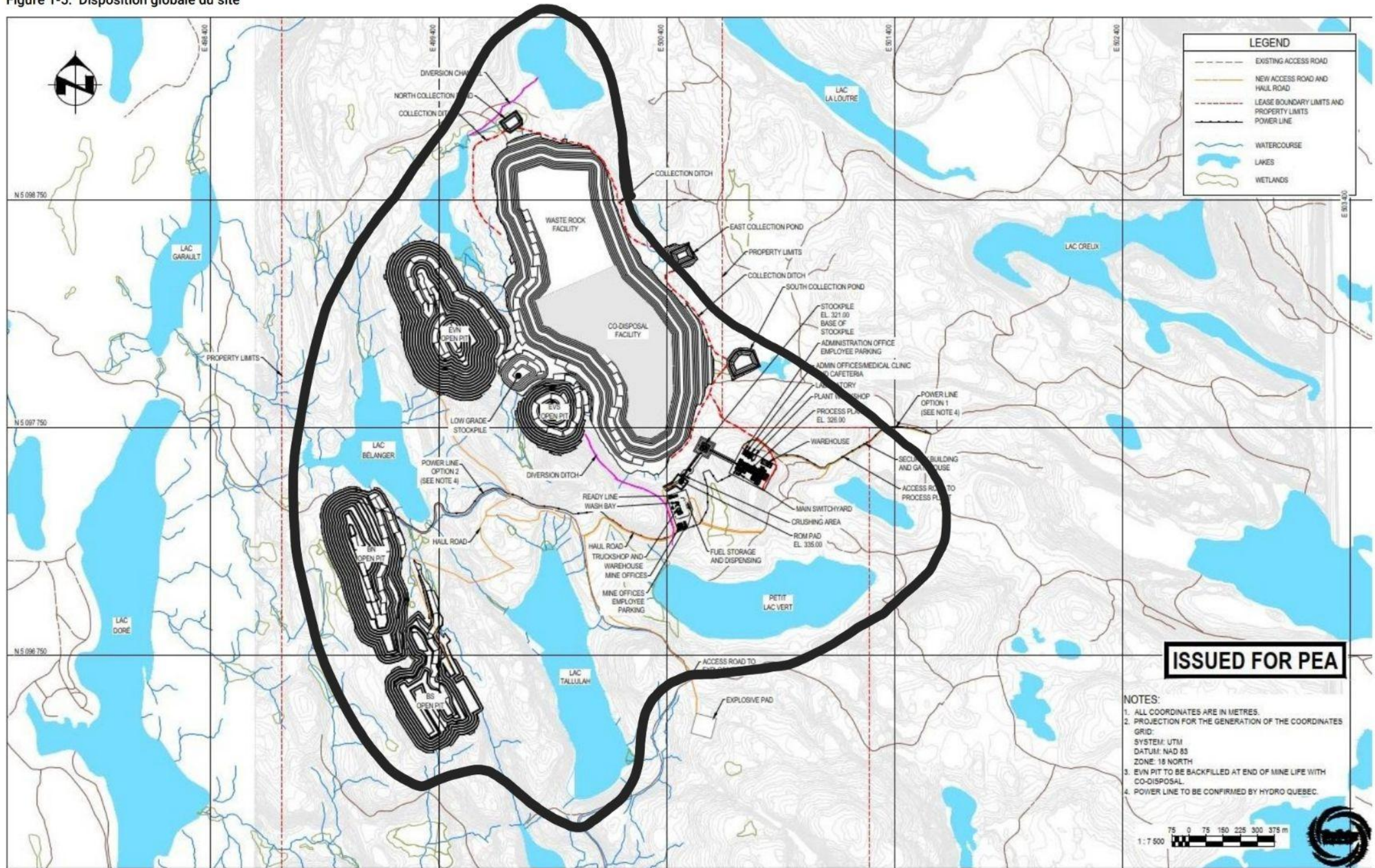
5 100 000
5 095 000
5 090 000



LA LOUTRE
31G/14,31G/15
31J/02,31J/03

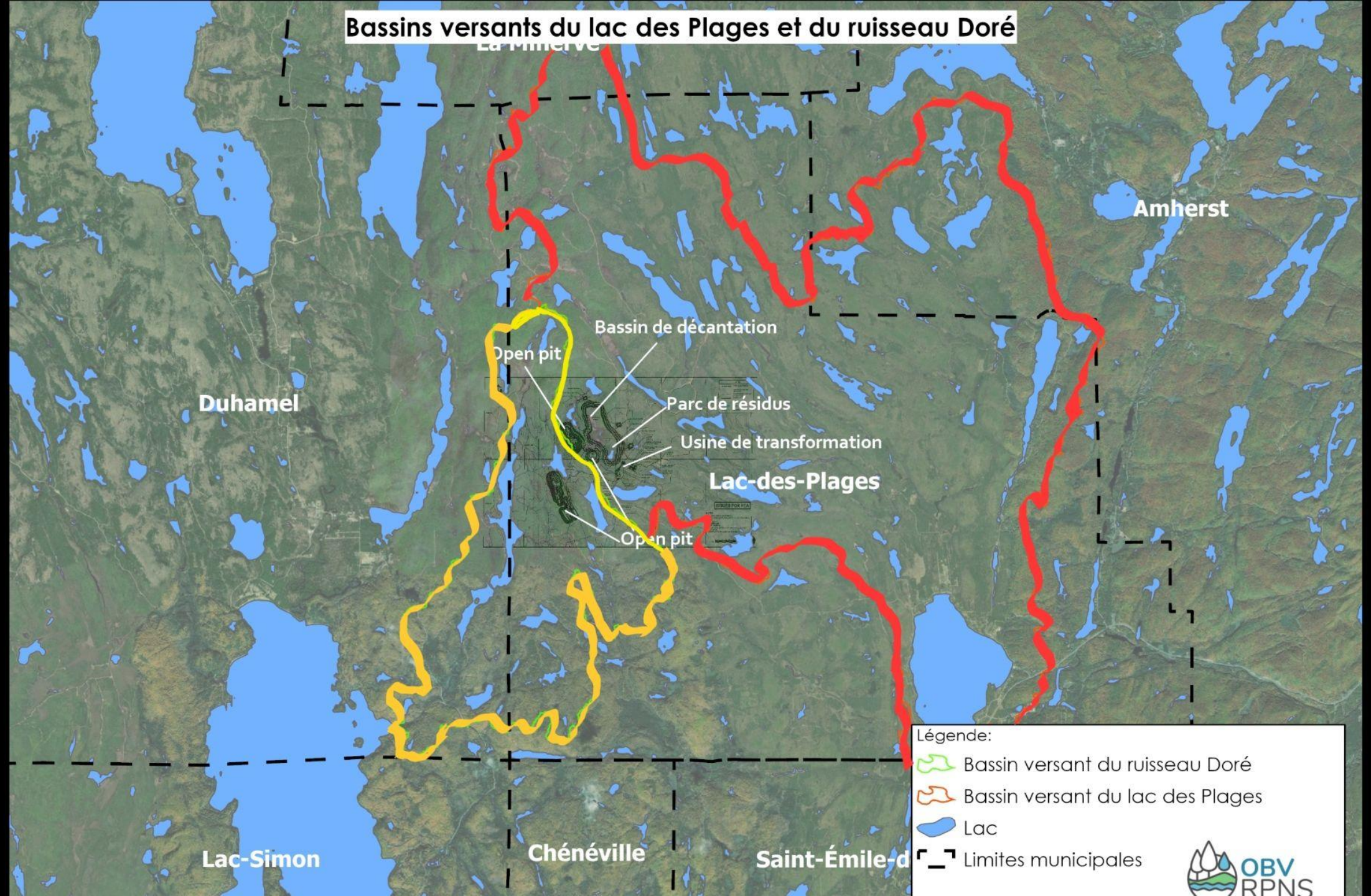
- Legend**
- Roads, primary or secondary
 - Roads, limited access
 - Forestry roads
 - Lakes
 - Rivers
 - Swamp

Figure 1-5: Disposition globale du site





Bassins versants du lac des Plages et du ruisseau Doré



Duhamel

Amherst

Bassin de décantation

Open pit

Parc de résidus

Usine de transformation

Lac-des-Plages

Open pit


Lac-Simon

Chénéville

Saint-Émile-d'

Légende:

-  Bassin versant du ruisseau Doré
-  Bassin versant du lac des Plages
-  Lac
-  Limites municipales







QUI SOMMES-NOUS ▼

LE GRAPHITE ▼

LE PROJET ▼

NOUVELLES

JE M'IMPLIQUE

FAQ

CONTACT

REGROUPEMENT DE
PROTECTION
DES
LACS
DE LA
PETITE-
NATION

LA PETITE-NATION

**UN TERRITOIRE
INCOMPATIBLE À
L'ACTIVITÉ
MINIÈRE**

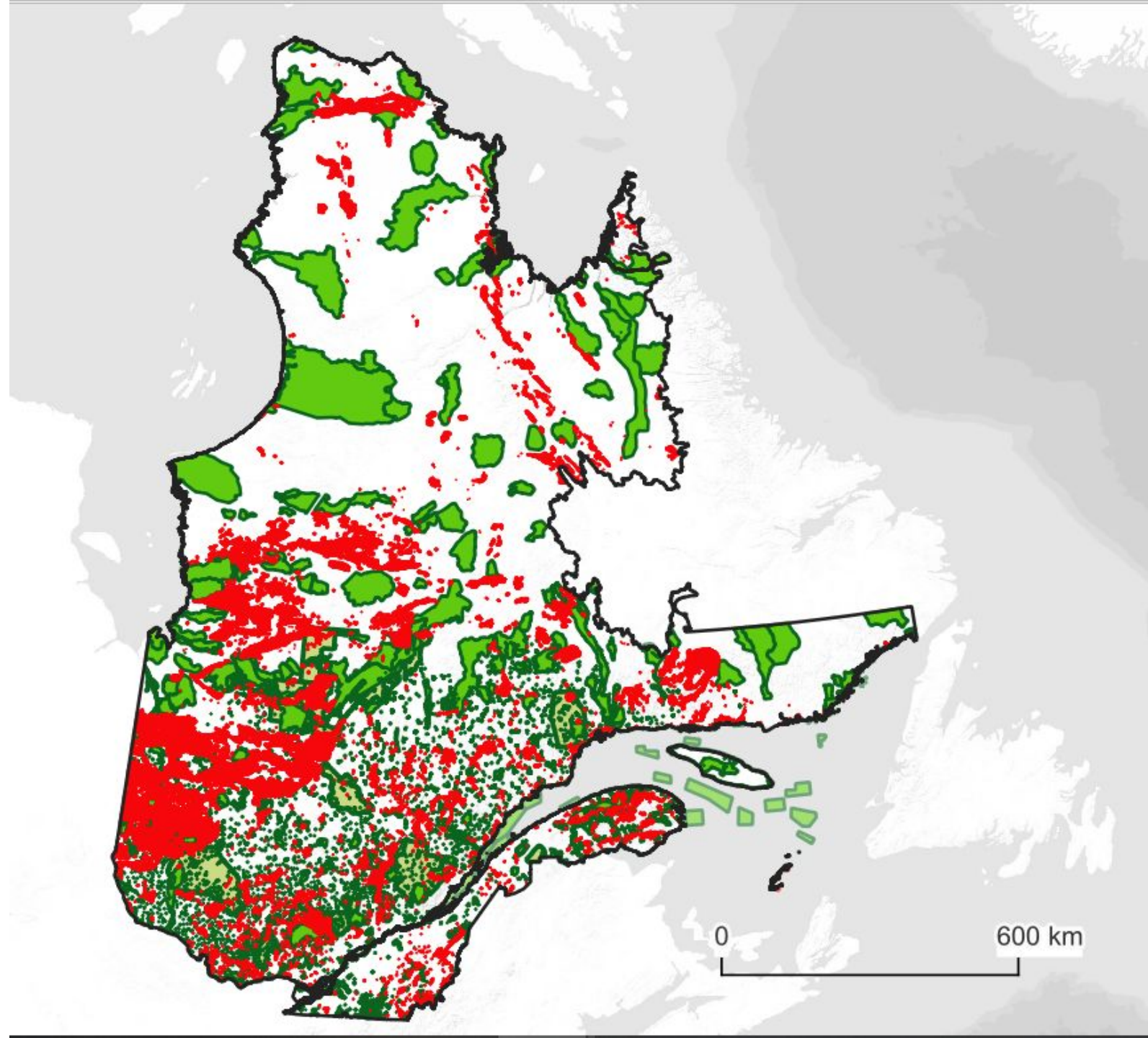


SNAP

SOCIÉTÉ POUR LA NATURE ET LES PARCS DU CANADA
SECTION QUÉBEC

Le boom minier :

Un obstacle majeur à la conservation de la biodiversité et à la mise en œuvre du nouveau cadre mondial (COP15).



La Société pour la nature et les parcs (SNAP Québec) est un organisme à but non lucratif dédié à la protection de la nature.

Nous travaillons à la **création d'un réseau d'aires protégées à travers la province, afin d'assurer la protection à long terme de la forêt boréale**, du Grand Nord, du Saint-Laurent et des écosystèmes qui abritent nos espèces menacées. Nous veillons également à la bonne gestion des aires protégées existantes.

Fondée en 2001, la section québécoise de la SNAP peut mettre à profit un réseau canadien actif depuis 1963, composé aujourd'hui d'un bureau national à Ottawa et de 13 sections d'un océan à l'autre.

La SNAP Québec a contribué à la création de plus de 120 000 km² d'aires protégées au Québec, comme le parc national Tursujuq.

Aujourd'hui, la SNAP Québec regroupe plus de 35 000 sympathisants, 200 bénévoles et 16 employés dédiés à notre mission de conservation de la nature.



Un groupe porteur de solutions



La SNAP Québec se positionne en tant que groupe porteur de solutions, qui base ses recommandations sur les **meilleures données scientifiques** disponibles.



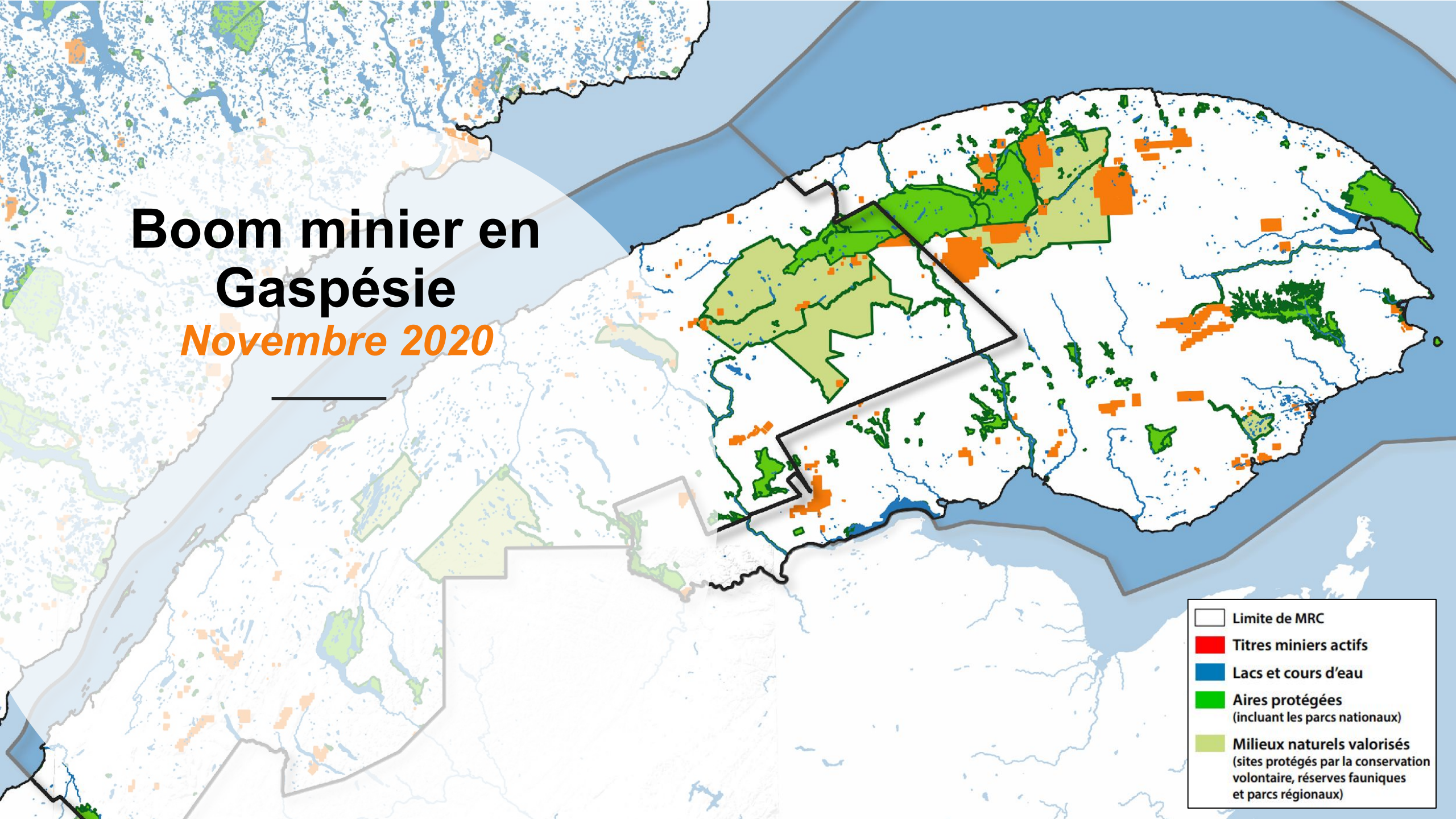
Notre méthode de travail repose autant que possible sur la **collaboration** : nous travaillons étroitement avec les gouvernements, avec les Premières Nations et les Inuits, avec les acteurs de l'industrie et avec les communautés locales à travers le Québec.



La SNAP Québec travaille en vue d'atteindre **les cibles internationales** de 30 % d'aires protégées en milieu terrestre et 30 % d'aires marines protégées d'ici 2030.

Boom minier en Gaspésie

Novembre 2020



- ▭ Limite de MRC
- ▭ Titres miniers actifs
- ▭ Lacs et cours d'eau
- ▭ Aires protégées (incluant les parcs nationaux)
- ▭ Milieux naturels valorisés (sites protégés par la conservation volontaire, réserves fauniques et parcs régionaux)

Boom minier en Gaspésie

Novembre 2022

- Expansion des claims dans les Réserves fauniques de Matane, de Dunière et des Chic-Chocs.
- Zone tampon du Parc national de la Gaspésie
- Enjeu pour le rétablissement du **caribou** de la Gaspésie (34 individus)

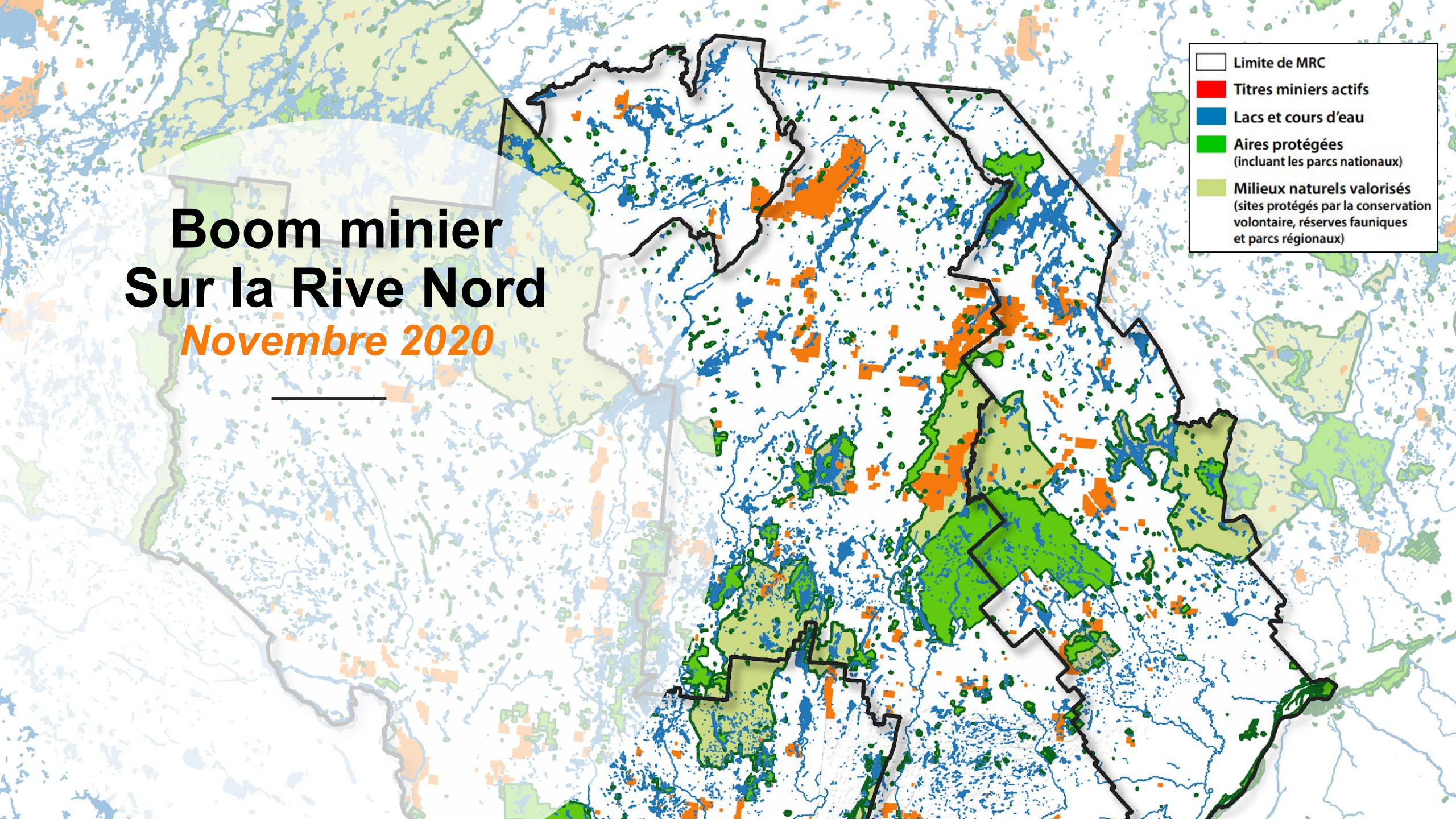
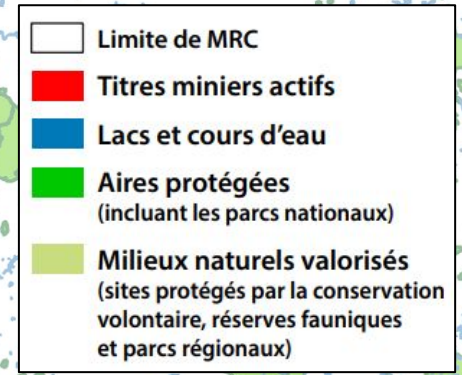
Aires protégées

- Gaspésie : 7,86 %
- BSL : 3,39 %



Boom minier Sur la Rive Nord

Novembre 2020



Boom minier Sur la Rive Nord

Novembre 2022

- Expansion des claims dans la Réserve faunique Rouge-Matawin, le Parc Éco-Laurentides (CTEL)
- Zone tampon du Parc national du Mont-Tremblant
- Enjeu pour la connectivité écologique régionale et la protection des habitats des espèces à statut.

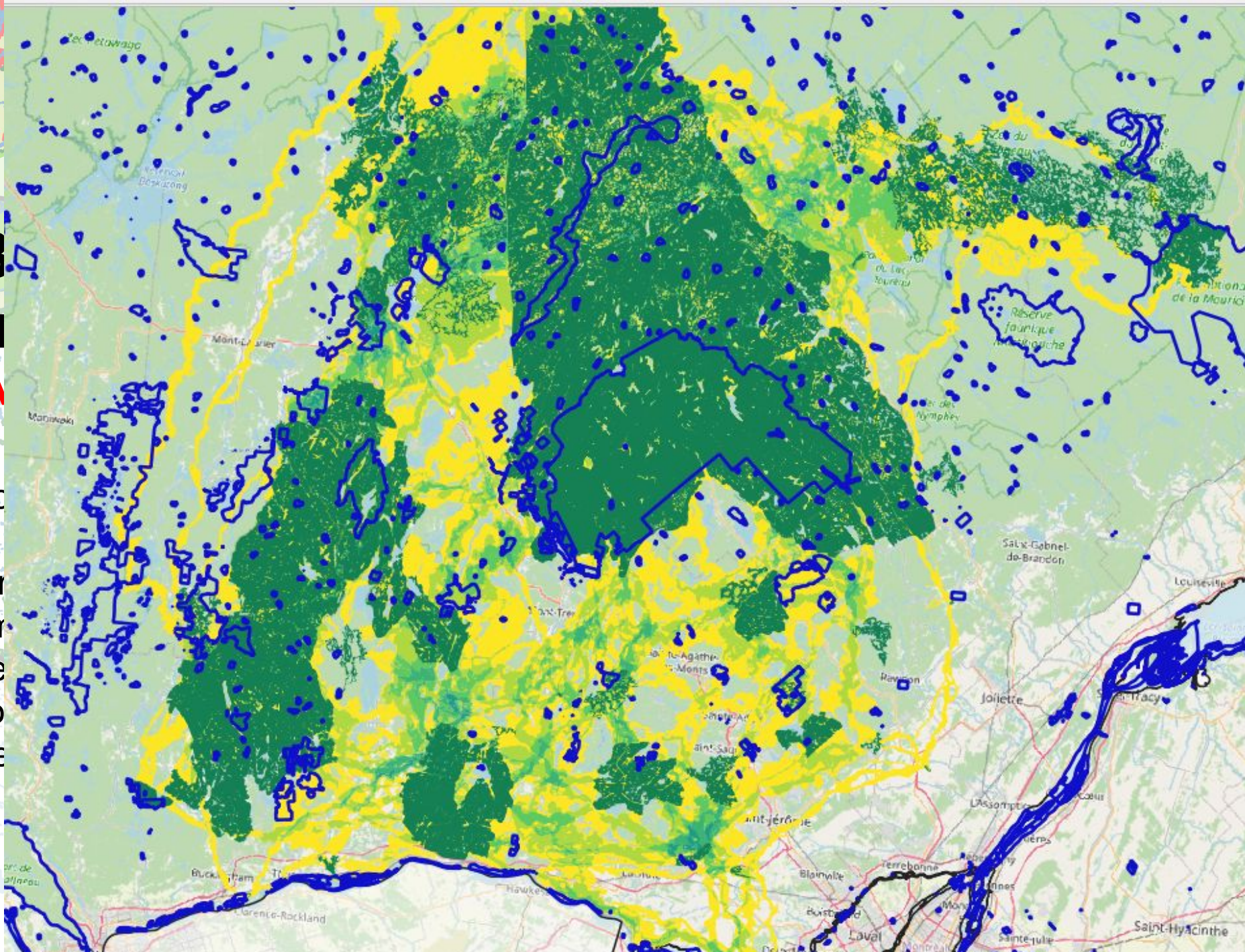


Aires protégées

- Outaouais : 7,23 %
- Laurentides : 8,89 %
- Lanaudière : 11,41 %

B Sui

- Expansion faunique Éco-Laurier
- Zone tampon Mont-Tremblant
- Enjeu pour la conservation régionale des espèces



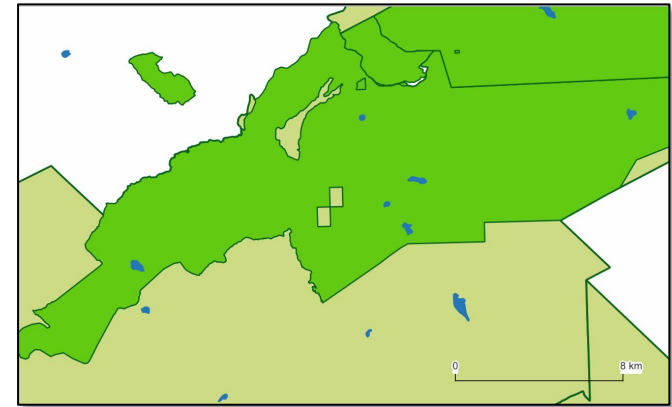
- limite de MRC
- sites miniers actifs
- rivières et cours d'eau
- zones protégées (y compris les parcs nationaux)
- sites naturels valorisés (y compris les sites protégés par la conservation internationale, réserves fauniques provinciales et arcs régionaux)

Protégées

Forêts : 7,23 %
Zones humides : 8,89 %
Régions côtières : 11,41 %

Enjeux pour l'atteinte des cibles de conservation de la biodiversité (30 x 30)

- Les claims miniers constituent :
 - des **menaces à l'intégrité écologique des milieux naturels d'intérêt** pour la conservation (projets d'aires protégées, parcs régionaux, réserve faunique, milieux de conservation volontaire, etc.)
 - un **obstacle majeur** pour l'expansion du réseau d'aires protégées et pour la mise en place de corridors écologiques.
- Pourtant, le Québec vient de prendre l'engagement d'atteindre la protection de **30 % de son territoire d'ici 2030** (COP15).



Aires protégées

- Gaspésie : 7,86 %
- BSL : 3,39 %
- Outaouais : 7,23 %
- Laurentides : 8,89 %
- Lanaudière : 11,41 %

- Québec total : 16,75 %
- Québec sud : 9 %

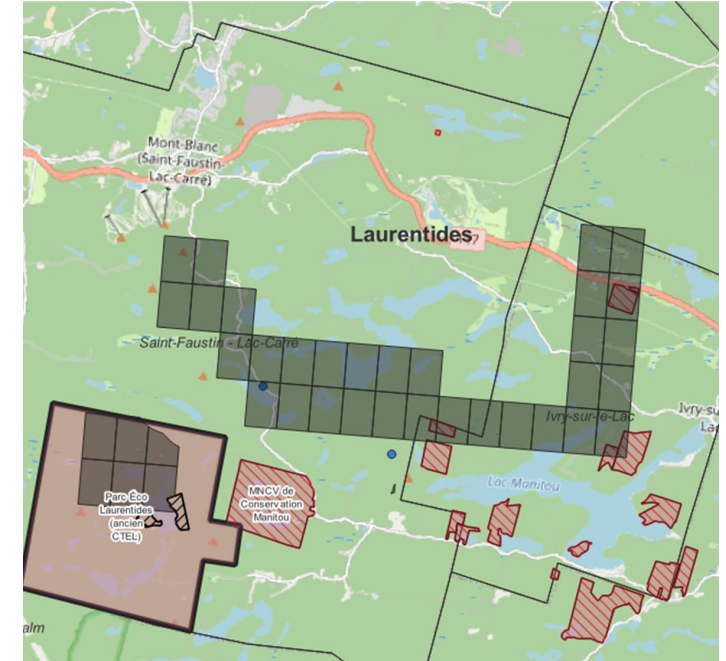
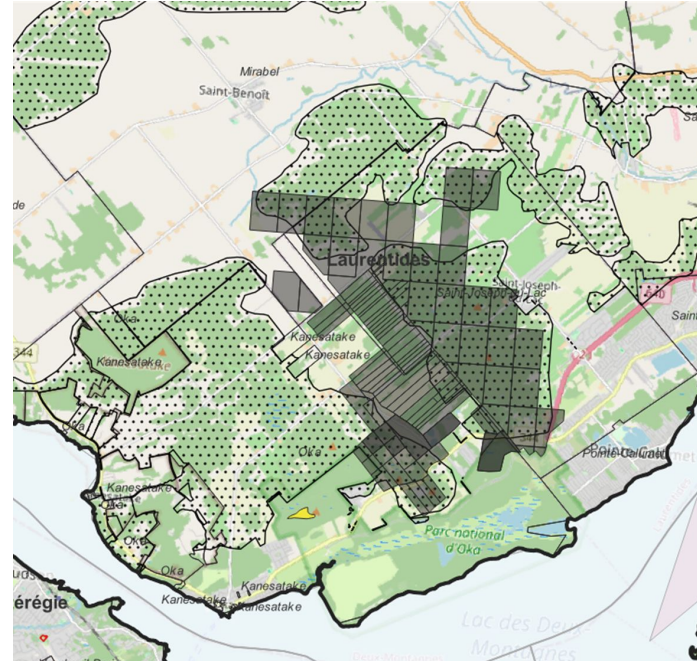
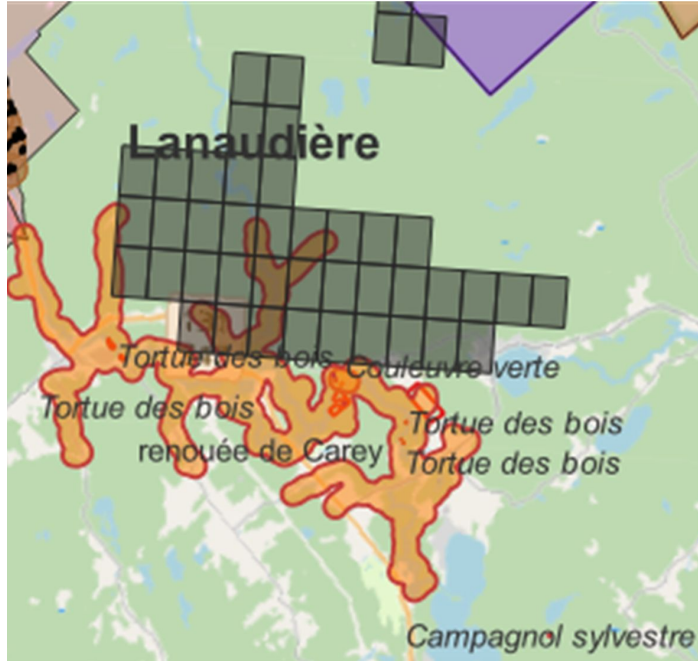
**Incohérence totale en matière d'aménagement
planification / vision du territoire**

Opportunités pour l'atteinte des cibles de conservation de la biodiversité (30 x 30)

- De nombreux milieux d'intérêt pour la conservation :
 - Territoires récréatifs (parc régionaux du Québec, pourvoiries et ZECs)
 - Bois et corridors d'intérêt de la CMM / PMAD
 - Milieux naturels protégés par la conservation volontaire
 - Projets citoyens / sentiers (récréo) – Projets SNAP
 - Parcs urbains (couche OSM)
 - Habitats d'espèces en péril (RCI, ou habitat essentiels)
 - Occurrence d'espèces à statut (CDPNQ)
 - Territoires oubliés et propositions régionales issues de la concertation
 - Corridors écologiques
 - Zones périphériques des parcs
 - MHH des PRMHH
 - Territoires incompatibles à l'activité minière (demandés)
 - Atlas des milieux d'intérêt des BTSL + Laurentides méridionales)
 - Campings rustiques (AMCE)
 - Sites d'escalade (AMCE)
 - Zones d'affectation « Conservation » dans les PATP

Critères de l'UICN pour le régime d'activités compatibles dans les aires protégées : aucune activité industrielle (mines, foresterie, barrage)

Enjeux pour l'atteinte des cibles de conservation de la biodiversité (30 x 30)



**Incohérence totale en matière d'aménagement
planification / vision du territoire**

Opportunités pour l'atteinte des cibles de conservation de la biodiversité (30 x 30)

Demandes du Collectif de la société civile québécoise pour la COP15

VISION : Vivre en harmonie avec la nature

- Afin de réaliser la vision de vivre en harmonie avec la nature d'ici 2050, **la préservation du vivant doit être érigée en valeur fondamentale de nos sociétés.**
- Les actions qui seront déployées pour stopper le déclin de la nature et renverser les tendances doivent être inclusives afin de **contribuer à la réduction des inégalités, la transition juste et au respect des droits des peuples autochtones et des communautés locales.**
- Nous interpellons les décideurs quant à la **valeur irremplaçable et vitale des contributions de la nature pour le bien-être humain** et aux risques d'écoblanchiment associés à certaines solutions.
- Nous appelons les gouvernements à **agir à la hauteur de leurs responsabilités** et à faire preuve d'exemplarité lors de la COP15.

Opportunités pour l'atteinte des cibles de conservation de la biodiversité (30 x 30)

Cible 1 (Planification territoriale)

Donner la primauté à la préservation de la biodiversité dans la planification territoriale, afin d'empêcher l'artificialisation dans les milieux anthropisés et assurer l'atteinte des cibles internationales en matière de connectivité écologique et de protection.

- *Opportunité pour le gouvernement du Québec : Adopter une orientation gouvernementale en matière d'aménagement du territoire (OGAT) afin de donner la primauté à la préservation de la biodiversité dans la planification territoriale.*

Cible 10 (Gestion durable)

Mettre fin à la préséance minière et rééquilibrer les usages de la forêt dans une vision de transition juste entre l'exploitation durable des ressources naturelles à l'extérieur des aires protégées, les besoins des communautés et la protection de la biodiversité.

- *Opportunité pour le gouvernement du Québec : appliquer un moratoire sur les claims miniers en attendant la révision de la Loi sur les mines*

Des crises interreliées : crise de la biodiversité et crise climatique (GIEC et IPBES)

- **Causes directes : perte d'habitat, CC, pollution, EEE**
- **Causes sous-jacentes à la perte de biodiversité**
 - Boom minier alimenté par la demande pour minéraux critique et stratégique (spéculation minière)
 - Québec = batterie verte de l'Am du Nord, au détriment de la nature (puits de carbone, milieux humides, milieux naturels de proximité) et des droits autochtones
 - Le solutionnisme technologique qui dans certains cas augmente ou déplace les impacts sur la nature (électrification des transports).
- **Prioriser les solutions naturelles et protection de la nature**

Pour une transition qui ne se fait pas au détriment du vivant !



**30 % d'aires protégées
et dans le 70 % restant ... ?**

= gestion durable et juste



EAU SECOURS

*Pour la protection et la gestion
responsable de l'eau*

**CAISSE.
D'ÉCONOMIE.
SOLIDAIRE.**

Merci à la **Caisse d'économie solidaire Desjardins** pour leur soutien.

Impacts de l'industrie minière : quels sont les risques associés à l'actuel boom minier ?

Enjeux miniers sur l'eau

- Exploration minière
 - Déforestation et fragilisation des milieux hydriques et humides
- Exploitation minière
 - Risque de déversements
 - Grands prélèvements d'eau au Québec
 - Destruction des milieux humides et hydriques

Autres risques et enjeux...



Quelques exemples de déversements miniers...



Animas River, Colorado, 2015/08
(11 M litres, Gold King Mine)

@Durango-www-cnn-com



Somarco Mine, Brazil / Brésil, 2015/11
(50+ billion/milliards litres, BHP/VALE)

@GettyImages-AFP-FredLoureiro-www-theguardian-com

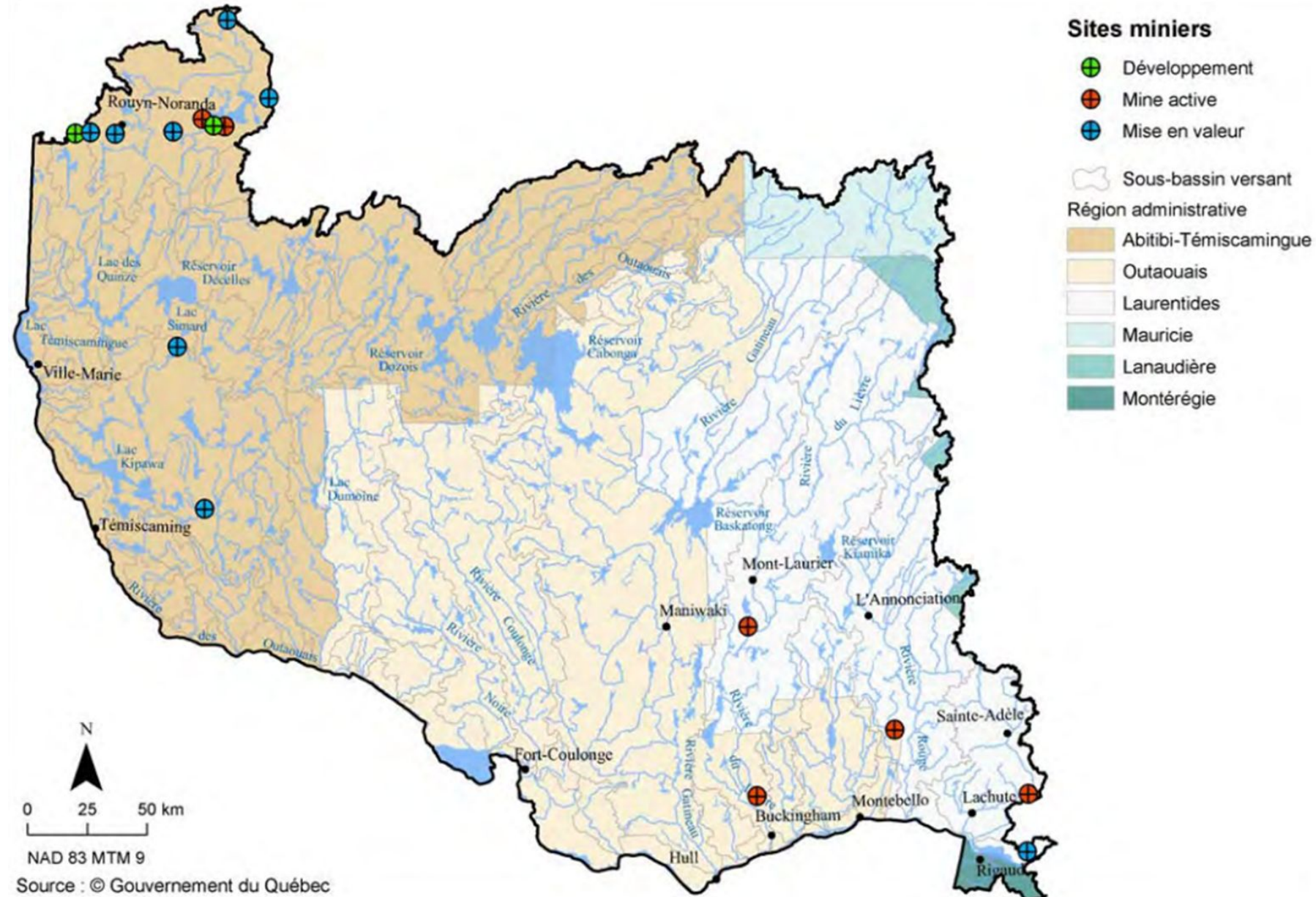


DÉVERSEMENT CHAPAIS JUIN 2008
+11 M litres boues/résidus

Photos récupérées de la documentation de QMM

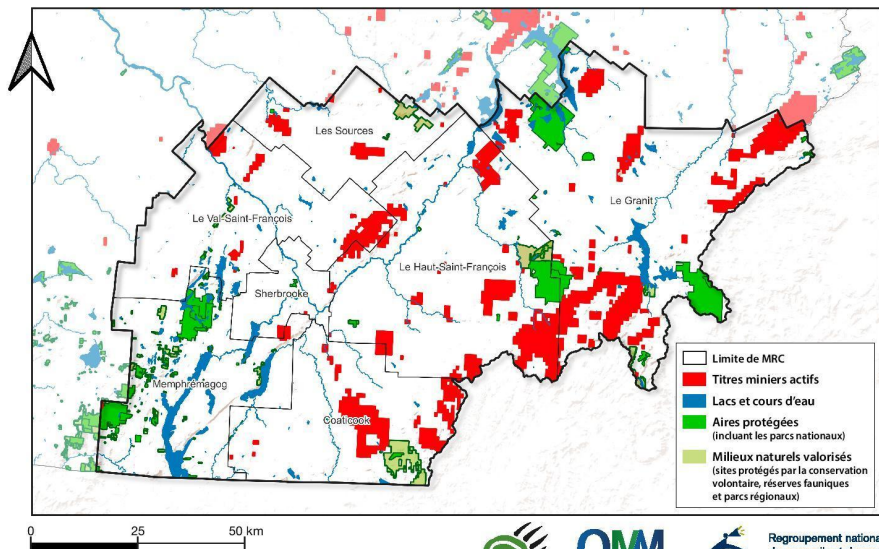
Photo La Presse

Bassin versant de la rivière des Outaouais



Et au Québec :
25 mines en activité !
35 projetées !

2022, Estrie
Un boom minier **en expansion** près de chez vous?



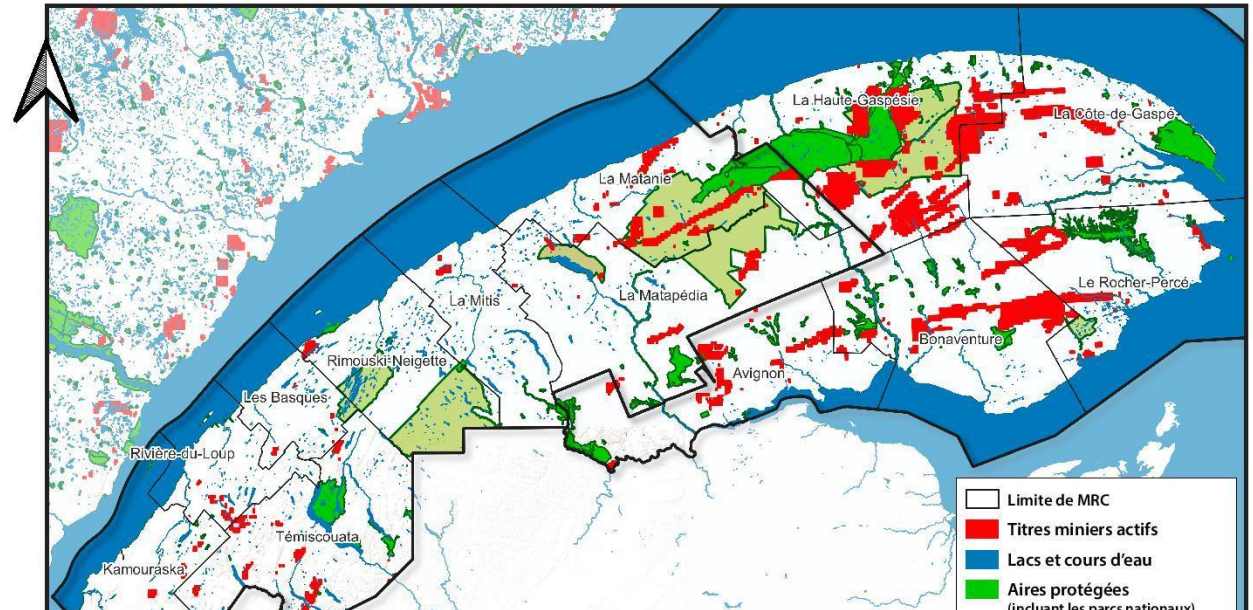
Production : SNAP Québec et RPLPN, novembre 2022
Sources : GESTIM, 2022; MELCC - Registre des aires protégées du Québec, 2022; RMN, 2022; Ressources naturelles Canada, 2019; Fonds de carte : ESRI Terrain
Projection : NAD83 / Québec Lambert



Régroupement national
des conseils régionaux
de l'environnement



2022, Bas-Saint-Laurent-Gaspésie
Un boom minier **en expansion** près de chez vous?



- En Estrie, dans le Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie: l'or remporte toujours la médaille
 - L'éternelle (im)pertinence de l'or : bijoux et lingots
- Les titres miniers : un énième outil de spéculation

Dans l'œil du boom

Mine Pas Notre Esker

- Démarches entamées en Abitibi-Témiscamingue
- Milieux naturels d'une grande importance
- Omniprésence des claims, dont plus de 5000 couvrant ces eskers : un exemple à ne pas reproduire
- Pour plus de détail :
 - eausecours.org/agir/eskers/



NON

À L'UTILISATION DE LACS

COMME « POUBELLES »

À DÉCHETS MINIERES



MINE DU LAC BLOOM | Du claim à la destruction de lacs : quand tout dérape

- La mine :
 - Des fosses à ciel ouvert
 - Des centaines de millions de tonnes de déchets miniers
 - L'idée de déverser ces déchets dans 8 lacs
- Le BAPE dit non... mais le gouvernement du Québec accepte ce projet

**Vous souhaitez agir ?
Signez notre pétition !**

eausecours.org/agir/fr-petition-mine-bloom

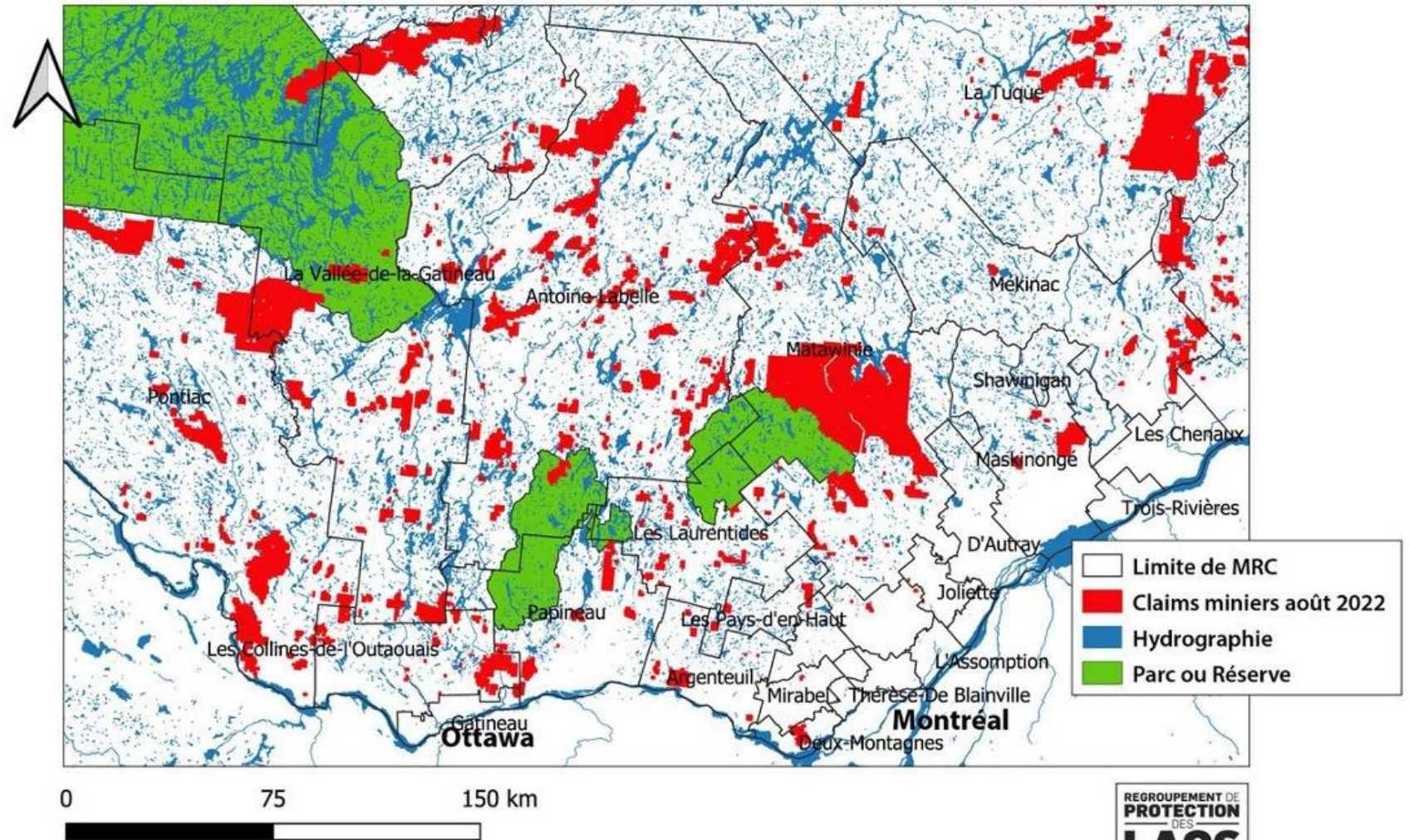
Comment s'engager pour la cause de l'eau?

- Informez-vous des enjeux qui menacent la préservation de l'eau
- Parlez en à votre entourage
- Signifiez à vos élus vos préoccupations
- Soutenez des organismes comme Eau Secours



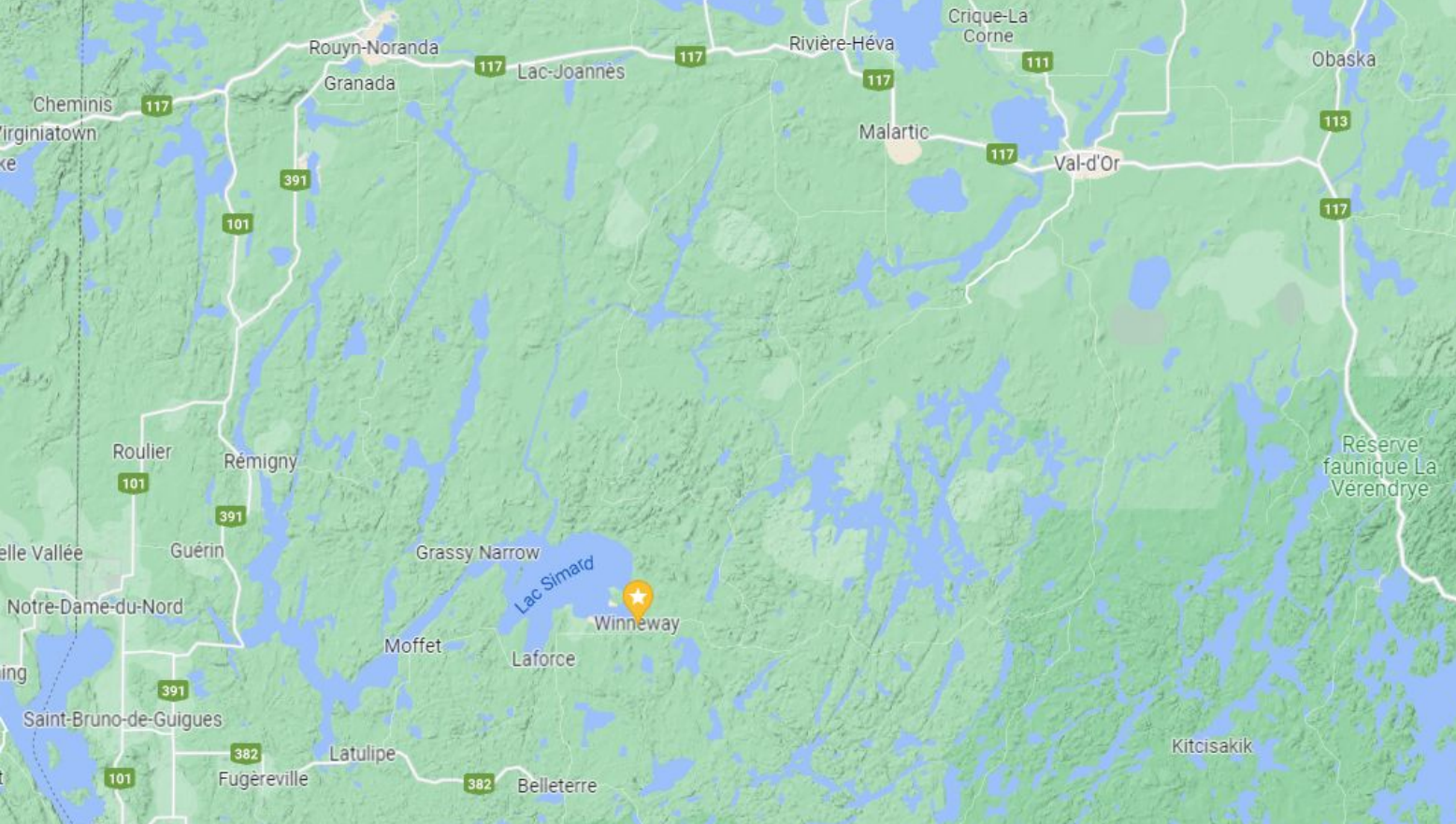
Août 2022

2022, Outaouais, Laurentides, Lanaudières, Mauricie Un boom minier **en expansion** près de chez vous?



Production : Jean Daoust, août 2022
Sources : Gouvernement du Québec 2022
Projection conique conforme de Lambert

REGROUPEMENT DE
PROTECTION
DES
LACS
DE LA
**PETITE-
NATION**



Long Point First Nation
Territoire non
cédé de la
Première
Nation de
Longue Pointe

Explosion du nombre de projets miniers
Principalement Or et Lithium
S'ajoute à l'exploitation forestière intensive



Exemple du projet de mine de lithium à ciel ouvert *Tansim Lithium* par *Sayona mining*

change.org

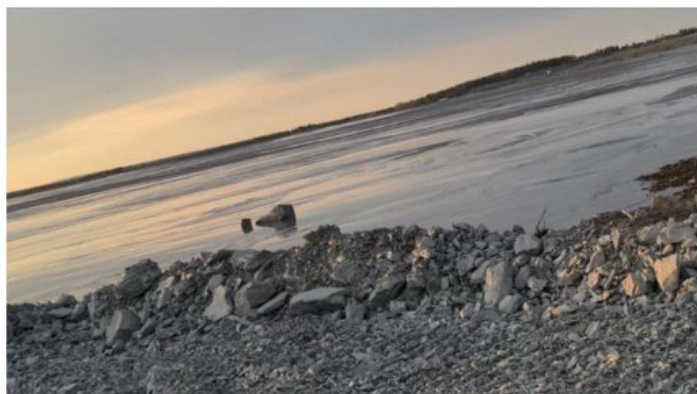
Lancer une pétition Mes pétitions Parcourir les pétitions Nous soutenir



Bon retour parmi nous ! Une nouvelle pétition est victorieuse chaque heure grâce à des nouveaux signataires comme vous.

Pétition Commentaires Mises à jour

STOP THE SOYONA LITHIUM MINE ON LAC SIMARD - LONG POINT FIRST NATION



22458 ont signé. Prochain objectif :
25000 !



Kayla Mathias a lancé cette pétition adressée à Government of Canada et à 9 autres

We stand to defend against the lithium mining project called Tansim Lithium, which is to be intended north of Lac Simard, exploited by Sayona Mining Limited (based in Australia).



Blog Les Nouvelles Les Publications

BILLET DE BLOG

30 March 2022, 6.14pm EDT

Projet de mine de lithium en territoire non cédé: Signez pour soutenir la Première Nation de Long Point face à Sayona Mining



Sayona Mining Québec





Meegwetch! Merci! Thank you!

www.quebecmeilleuremine.org

www.miningwatch.ca

longpointfirstnation.com

eausecours.org

protectionpetitenation.com

snapquebec.org

collectifcop15.org